LANGUES - Le flamand fait son entrée à l'école



L'enseignement du flamand sera expérimenté dans quatre écoles de l'arrondissement de Dunkerque pendant trois ans, dès la rentrée. Si elle s'avère concluante, l'expérience sera validée par le rectorat.

Le ministère de l'Éducation nationale avait donné son feu vert en septembre. Jeudi, l'Institut de la langue régionale flamande (ILRF) et le rectorat se réunissaient autour d'une table pour mettre en place le programme.

Dès la rentrée, une cinquantaine d'élèves de CE2 apprendront le flamand dans quatre écoles de l'arrondissement de Dunkerque à raison d'une heure par semaine. Les deux rentrées suivantes, l'expérience sera étendue aux CM1 et CM2. D'autres écoles pourraient grossir les rangs du dispositif. Jean-Paul Couché, président de l'ILRF, estime que dès septembre 2008, « cent cinquante élèves suivront les cours ». Le nombre d'écoliers apprenant le flamand au terme de l'expérience sera une donnée déterminante. Car si le rectorat expertisera le niveau acquis des élèves dans cette langue, il retiendra aussi et surtout l'adhésion des écoles, des communes et des parents au projet. Rendez-vous donc dans trois ans pour savoir si l'expérience est validée par le rectorat. Pour Jean-Paul Couché, « il est hors de question qu'elle ne le soit pas ». • SÉBASTIEN ROSELÉ